

Informations Rapides

ISSN 0151-1475

15 mai 2009 - n° 134

©Insee 2009

Série « Principaux Indicateurs »

■ Créations d'emplois salariés dans le secteur concurrentiel(*) à la fin du premier trimestre 2009

Résultats provisoires

Thème "Emploi et marché du travail"

Données corrigées des variations saisonnières

Secteur d'activité en NES	Glissements trimestriels en milliers					évolution sur 1 an (%)	Niveau 2009 T1 en milliers
	2008				2009		
	T1	T2	T3	T4	T1		
EB à ER Ensemble des secteurs (*)	55,3	- 20,9	- 28,1	- 106,8	nd	nd	nd
EB à ER Évolution trimestrielle en %	+0,3 %	-0,1 %	-0,2 %	-0,6 %	nd	///	///
EB à EP Secteurs principalement marchands (*)	42,0	- 24,3	- 41,5	- 117,3	- 138,1	-2,0	15 751,4
EB à EG Industrie	- 12,2	- 16,0	- 14,5	- 30,6	- 44,8	-2,9	3 562,1
EC à EF Industrie manufacturière	- 10,6	- 15,0	- 10,5	- 33,0	- 40,5	-3,4	2 787,5
EH Construction	12,2	3,6	9,6	- 12,6	0,7	0,0	1 487,1
EJ à EP Tertiaire	42,1	- 11,9	- 36,6	- 74,1	- 93,9	-2,0	10 702,2
dont intérim	7,1	- 45,1	- 21,8	- 79,5	- 77,8	-33,8	438,9
EQ à ER Secteurs principalement non marchands (*)	13,3	3,4	13,4	10,6	nd	nd	nd

(*) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale)

/// : absence de résultat due à la nature des choses

nd : résultat non disponible

Source : Insee

Au cours du premier trimestre 2009, 138 100 emplois ont été détruits dans les secteurs principalement marchands en France métropolitaine. Au 31 mars 2009, le nombre de salariés dans ces secteurs s'établit à 15 751 400.

Conformément au calendrier habituel, les chiffres du premier trimestre pour l'emploi salarié privé du secteur non marchand ne sont pas encore disponibles et seront publiés lors des résultats révisés, le 11 juin 2009 (cf. note de méthode).

Emploi salarié marchand (*)

Niveaux trimestriels en fin de trimestre

Données corrigées des variations saisonnières

Secteur d'activité en NES	Niveaux en fin de trimestre (en milliers)					évolution sur 3 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
	2008				2009		
	T1	T2	T3	T4	T1		
EB Industries agricoles et alimentaires	554,3	553,3	549,4	552,0	nd	nd	nd
EC Industries des biens de consommation	571,8	568,8	566,3	556,0	nd	nd	nd
ED Industrie automobile	264,0	259,7	258,0	256,3	nd	nd	nd
EE Industries de biens d'équipement	773,1	773,5	774,6	771,3	nd	nd	nd
EF Industries des biens intermédiaires	1 277,6	1 269,5	1 262,1	1 244,4	nd	nd	nd
EG Énergie	227,4	227,4	227,3	227,0	nd	nd	nd
EH Construction	1 485,7	1 489,4	1 498,9	1 486,3	1 487,1	0,0	+0,1
EJ Commerce	3 081,4	3 087,2	3 068,8	3 065,5	nd	nd	nd
EK Transports	1 110,5	1 115,2	1 115,5	1 112,1	nd	nd	nd
EL Activités financières	749,0	749,3	746,3	745,1	nd	nd	nd
EM Activités immobilières	299,2	296,3	295,8	292,1	nd	nd	nd
EN Services aux entreprises	3 513,8	3 479,9	3 461,6	3 383,2	nd	nd	nd
<i>dont intérim</i>	663,1	618,0	596,2	516,7	438,9	-15,1	-33,8
EP Services aux particuliers	2 164,8	2 179,0	2 182,2	2 198,0	nd	nd	nd
EB à EG Industrie	3 668,1	3 652,1	3 637,6	3 607,0	3 562,1	-1,2	-2,9
EC à EF Industrie manufacturière	2 886,4	2 871,4	2 860,9	2 828,0	2 787,5	-1,4	-3,4
EJ à EP Tertiaire	10 918,8	10 906,8	10 870,3	10 796,1	10 702,2	-0,9	-2,0
EB à EP Ensemble des secteurs	16 072,6	16 048,3	16 006,8	15 889,4	15 751,4	-0,9	-2,0
EB à EP Évolution trimestrielle en %	0,3	-0,2	-0,3	-0,7	-0,9	///	///

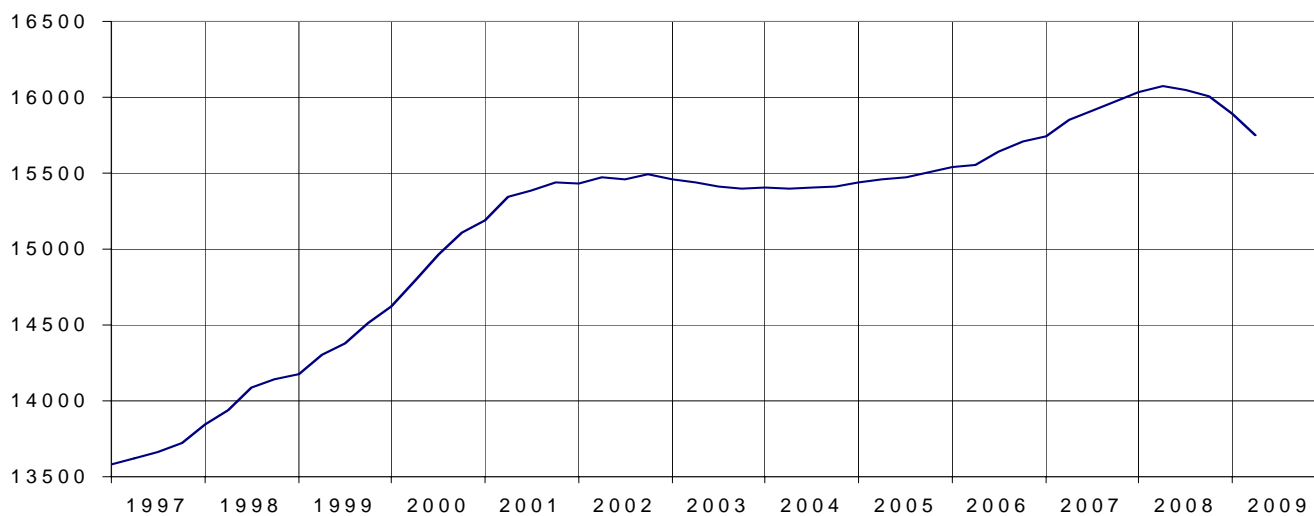
(*) Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale

/// : absence de résultat due à la nature des choses

nd : résultat non disponible

Source : Insee

L'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands non agricoles
(CVS en milliers)



NOTE DE MÉTHODE

Le champ des estimations d'emploi de l'Insee

Les estimations d'emploi de l'Insee comptabilisent le nombre de personnes en emploi résidant en France. Il s'agit d'un emploi total (salarié et non salarié), exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multiactivité de certains travailleurs.

Ces estimations d'emploi total sont publiées sur une base annuelle, dans la mesure où certaines composantes de l'emploi ne peuvent, à l'heure actuelle, être approchées que de manière annuelle.

Depuis de nombreuses années, l'Insee publie des **estimations trimestrielles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine**. Ce champ des secteurs dits « essentiellement marchands » couvre 13 des 16 postes de la nomenclature économique de synthèse NES (secteurs EB à EP). Il regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.

Depuis septembre 2006, l'Insee a étendu son champ en publiant une estimation trimestrielle d'emplois salariés dans le secteur « concurrentiel » qui intègre en plus des secteurs précédents les **entreprises et associations privées des secteurs non marchands**, en France métropolitaine. L'extension de champ permet de couvrir les secteurs de l'éducation, de la santé, des administrations et des associations, à l'exception de l'emploi public (environ 2 millions de salariés).

Les autres composantes de l'emploi restent pour l'instant estimées sur une base annuelle, au 31 décembre de chaque année : emploi dans les DOM, emploi public, emploi agricole, emploi non salarié.

Les sources des estimations trimestrielles

Les informations trimestrielles sur l'emploi salarié proviennent, en quasi-totalité, de trois sources :

- l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (**Acemo**) réalisée par la Dares (Ministère du travail) ;
- la statistique établie par **Pôle emploi** à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'Assurance chômage ;
- la statistique établie par les **Urssaf** à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source Urssaf est utilisée depuis le 4^e trimestre 1999.

La source Acemo, disponible plus rapidement, est utilisée pour **l'estimation provisoire** d'emploi salarié. Les séries sont ensuite **révisées** à partir des données des Urssaf, seule source couvrant la totalité des établissements, alors que les sources Acemo et Pôle emploi ne couvrent que les établissements de 10 salariés et plus. Ces deux sources, même si elles ne sont pas utilisées pour l'estimation révisée proprement dite, sont mobilisées en tant que sources de comparaison, afin de détecter d'éventuelles anomalies.

L'Insee interroge également directement certaines **grandes entreprises nationales** sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF, SNCF et RATP.

En ce qui concerne **l'emploi intérimaire**, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi. Pour les résultats provisoires, l'estimation de la Dares concernant le dernier mois du trimestre n'est pas encore disponible : l'évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire est donc calculée en chaînant l'évolution estimée par la Dares pour les deux premiers mois et l'évolution estimée par Pôle emploi pour le dernier mois du trimestre.

Certaines composantes de l'emploi marchand n'étant pas connues en trimestriel, on utilise transitoirement des estimations d'évolution d'emploi issues de modèles de prévision : établissements publics de recherche (CNRS...) et salariés des particuliers employeurs.

La méthode

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les **trimestres de l'année en cours**, les estimations trimestrielles sont fondées sur les évolutions de l'emploi dans les sources décrites précédemment.

Les estimations au niveau détaillé (NES 36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES 16). Les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Tous les établissements, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte, sans distinction de taille. En effet, la source Urssaf couvre tous les établissements, ce qui n'est pas le cas des sources Acemo et Pôle emploi, qui ne couvrent que les établissements de plus de dix salariés.

Pour les **années écoulées**, les séries trimestrielles sont calées sur les estimations annuelles : on s'assure que le niveau d'emploi au 31 décembre est bien égal à celui de ces estimations annuelles. Ces dernières sont en effet par nature plus fiables puisqu'elles couvrent un champ plus large, bénéficient d'un temps de traitement des données plus long, et font l'objet d'une expertise locale approfondie dans les directions régionales de l'Insee.

Les estimations annuelles sont faites par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Pôle emploi), à l'assurance sociale (URSSAF, MSA), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale, fichier de paye des agents de l'État. . . Les niveaux d'emploi sont calés sur les résultats du dernier recensement exhaustif de population de 1999.

La série d'emploi dans les secteurs non marchands privés est calée sur les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Une exploitation de ces données permet de corriger de la multiactivité entre emplois salariés du privé, mais pas des multiactivités public-privé et salarié-non salarié. Les niveaux d'emploi ne peuvent donc pas être ajoutés à ceux des secteurs marchands.

Les versions et révisions des séries

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées.

Au **deuxième mois suivant la fin du trimestre**, une estimation "provisoire" s'appuie sur un premier traitement de l'enquête Acemo, seule source disponible. Les estimations "provisoires", plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Elles ne concernent que les secteurs marchands.

Au **troisième mois suivant la fin du trimestre**, une nouvelle estimation est réalisée à partir de la source Urssaf. Cette estimation est révisée une nouvelle fois au deuxième mois après la fin du trimestre suivant, à partir de la même source.

Enfin, un ajustement des résultats trimestriels est effectué lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles. Ces dernières concernent à chaque fois les deux dernières années. Les ajustements des résultats trimestriels ont lieu chaque année :

- en **septembre**, pour intégrer les informations statistiques nouvelles des estimations annuelles. Les coefficients de correction des variations saisonnières sont révisés à cette date ;
- en **mars**, suite à l'expertise des données par les directions régionales de l'Insee. À cette occasion sont également revus les sources retenues par secteur, les modèles d'étalonnage et les coefficients de corrections des variations saisonnières.